

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(4\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Vigerie, 29 août 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Vigerie, 29 août 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[André, Eugène \(1836-\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Vigerie, A.](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[29 août 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Vigerie, A.](#)

Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméSur la nouvelle organisation de l'usine de Laeken. Godin demande à Vigerie de faire les modifications nécessaires sur le plan comptable pour pouvoir contrôler les opérations depuis Guise. Vigerie l'a informé que l'usine de Laeken dispose d'un stock de charbon pour deux ans : c'est un exemple de mauvaise gestion qui aurait pu être évité si Godin avait été consulté pour l'approvisionnement. Godin recommande de restreindre la fabrication aux produits les plus vendus en Belgique

; il signale que le prix de la fonte diminue en France et en Belgique. Godin explique à Vigerie qu'André peut transformer ce qu'il juge utile, mais qu'il doit préalablement l'informer. « Il faut enfin quand j'irai à Laeken que je ne vois rien de mes yeux dont je n'ai été instruit à l'avance. » Sur l'augmentation du prix du moulage : Godin recommande une augmentation modérée du salaire des mouleurs car celui-ci n'est pas aussi élevé dans les Flandres qu'en France et qu'il n'est pas besoin actuellement d'attirer des ouvriers. Godin indique que les chaudières devront être émaillées chez Delloye-Masson. Il souhaite qu'André lui adresse un rapport sur l'état de l'usine.

NotesUne numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 231/296 ».

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Delloye-Masson \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAndré, Eugène (1836-)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieDirecteur d'usine, né en 1836 à Étain (Meuse). Il prend la suite d'Alexandre Brullé à la direction de l'usine Godin-Lemaire de Laeken (Belgique) de 1863 à 1875. Il est ensuite l'un des directeurs de l'usine du Familistère de Guise. Simple participant dans l'Association coopérative du capital et du travail, il n'habite pas au Palais social en raison de l'état de santé de son épouse. Eugène François André est signataire d'une « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail ». Il est mentionné comme directeur d'usine lors du décès de sa soeur, Louise-Philippine, à Guise en 1887.

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en

1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (234r, 235v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 30/10/2024
